

ÉTAT DES SOMMES PAYÉES AUX CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA ET  
 À LA COMPAGNIES DU PACIFIQUE-CANADIEN POUR FRAIS DE TRANSPORT,  
 MESSAGERIES, FRET ET TÉLÉGRAMMES DURANT L'EXERCICE  
 FINANCIER 1941-42 POUR COMPTE DES SERVICE DE L'AIR—*Fin*

| 1941-42                               | C.N.R.         | Télégrammes | C.P.R.         |
|---------------------------------------|----------------|-------------|----------------|
| 1er avril au 30 juin 1941.....        | \$ 29,354 28   |             | \$ 21,229 45   |
| 1er juillet au 30 septembre 1941..... | 47,719 57      |             | 37,736 67      |
| 1er octobre au 31 décembre 1941.....  | 53,709 94      |             | 43,953 75      |
| 1er janvier au 31 mars 1942.....      | 53,664 25      |             | 36,124 33      |
|                                       | <hr/>          |             | <hr/>          |
|                                       | \$ 184,448 04  |             | \$ 139,044 20  |
|                                       | <hr/>          |             | <hr/>          |
|                                       | 57%            |             | 43%            |
|                                       | C.N.R.         |             | C.P.R.         |
| Total.....                            | \$6,342,828 21 |             | \$4,931,418 86 |
|                                       | 56.3%          |             | 43.7%          |

M. NICHOLSON: Vous avez donné un chiffre de 48.4 comme pourcentage de transport.

L'hon. M. POWER: C'est 49.4 p. 100—50.6 p. 100 par rapport à 49.4 p. 100.

Le PRÉSIDENT: Désirez-vous interroger le Ministre?

M. NICHOLSON: Je voudrais lui poser quelques questions sur la politique de son ministère.

L'hon. M. POWER: Je ne suis pas très au courant des dernières dispositions à ce sujet, mais je crois m'en souvenir. Tout cela est dans nos dossiers. J'ai ici un mémoire de notre adjoint d'administration daté 11 juin 1940, dont je vais déposer une copie si le Comité le permet. En voici le texte:

Comme le fait remarquer le A.M.E.S. dans son mémoire, le dossier ci-annexé soulève une question de politique.

Je ne me souviens pas au juste de l'affaire mais on me dit qu'il s'agissait du transport des avions de la côte au Camp Borden et à Trenton.

Il s'agit de savoir si nous devrions donner des instructions pour que le C.P.R. reçoive, toutes les fois qu'il est possible, une part du transport des avions de la côte au Camp Borden et à Trenton.

Il s'agit de savoir si nous devrions donner des instructions pour que le C.P.R. reçoive, toutes les fois qu'il est possible, une part du transport des avions aux différents aérodromes.

Voudriez-vous avoir l'obligeance de nous donner une décision sur la question de politique?

(Signé) TERENCE SHEARD,  
 Adjoint d'administration.

J'ai ici la réponse:

Les facilités et les frais de transports sont naturellement les premières considérations. Ensuite, nous devrions essayer de répartir les affaires en parties à peu près égales.

C.G.P. 11/6/40.

Depuis cette époque, autant que je m'en souviens, le comité parlementaire des dépenses de guerre a, par une résolution, exprimé le désir que les ministères des services de guerre accordent une plus grande part au C.-N. qu'au C.-P. et je me souviens assez vaguement que le sous-ministre m'a demandé s'il devait appliquer cette politique, et je crois lui avoir répondu l'été dernier: "Marchez."

M. JACKMAN: Vous parlez de notre Comité?